



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Luxembourg Centre for
Educational Testing (LUCET)



ÉpStan 2023-2024

Informations générales – IPS
pour enseignant · e · s de matières spécifiques

Informations générales sur les ÉpStan

Les *Épreuves Standardisées (ÉpStan)* sont des instruments de monitoring scolaire au Luxembourg. Elles se composent de tests écrits et de questionnaires portant sur des compétences clés en langues et en mathématiques, sur des aspects centraux de la qualité de l'enseignement, du climat de l'école et le climat de classe ainsi que sur la motivation à apprendre. Actuellement, les compétences sont évaluées dans les domaines des mathématiques, de la compréhension orale en luxembourgeois et en l'allemand (et en français dans le cadre du projet pilote *Grandir ensemble!*), et les compétences précurseurs à l'apprentissage de la langue écrite, acquises au cycle 1 sont évaluées au début du deuxième cycle (2.1). Ensuite, au début du troisième cycle (3.1), les compétences acquises au cours du deuxième cycle dans les domaines des mathématiques, de la compréhension écrite et orale en allemand sont évaluées. Au début du quatrième cycle (4.1), les compétences acquises au cours du troisième cycle dans les domaines des mathématiques, de la compréhension écrite en allemand et en français sont évaluées. Au niveau secondaire, les compétences dans les domaines des mathématiques et de la compréhension écrite en allemand et en français sont évaluées au début de la 7^e année (7^e) et de la 9^e année (5^e). Dans toutes les classes, des questionnaires permettent d'évaluer la motivation à apprendre, des aspects du climat scolaire et du climat de classe, ainsi que le contexte socio-économique des enfants par le biais de questions portant sur le niveau de formation et l'activité professionnelle des parents.

Depuis l'année scolaire 2022/2023, le monitoring scolaire national *Épreuves Standardisées (ÉpStan)* est étendu progressivement aux écoles publiques internationales (*International Public Schools - IPS*). Tout comme dans les écoles qui suivent le plan d'études luxembourgeois, les compétences scolaires de tous les élèves des écoles publiques internationales sont évaluées au niveau P1/Stage 1, P3/Stage 3 et P5/Stage 5 de l'école fondamentale et au niveau S1/7^e et S3/5^e de l'école secondaire. Alors que les compétences dans les domaines des mathématiques sont évaluées dans toutes les classes participantes depuis 2022/2023, les élèves des classes P1/Stage 1 des écoles publiques internationales participeront au cours de l'année scolaire 2023/2024, pour la première fois, à d'autres tests de compétence ÉpStan (p. ex. compréhension orale en langue d'alphabétisation) dans le cadre de prétests. Le but de ces prétests est de vérifier si les exercices validés par les élèves qui suivent le plan d'études luxembourgeois sont adaptés aux élèves des écoles publiques internationales au regard de leur contenu, de leur format et de leur faisabilité. En plus de passer les tests de compétences, ces élèves compléteront également le questionnaires élèves et feront remplir les questionnaires parents.

Contexte

Les enquêtes PISA ont amené le Luxembourg à repenser son système scolaire et à repenser son système scolaire dans le but d'assurer et de développer de façon systématique la qualité de ce dernier. Des standards de formation nationaux ont été définis et ont posé, avec leur ancrage juridique en 2009, les jalons d'un pilotage du système scolaire axé sur les résultats. L'atteinte de ces standards est placée au centre des efforts. Dans le but de garantir une culture de la qualité par le contrôle systématique des objectifs définis en matière d'éducation, le Luxembourg a construit grâce aux *Épreuves Standardisées* (ÉpStan) un programme national de monitoring scolaire. Avec la fondation du *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET), les ÉpStan ont été intégrées dans l'Université de Luxembourg comme une mission structurelle du Gouvernement en 2014.

Sélection des domaines de compétences

Un test de quelques heures, basé sur des formats de réponse standardisés, ne peut évaluer qu'une partie des compétences prévues par le système éducatif. Pour cette raison, une sélection représentative de compétences qui peuvent être mesurées de la manière la plus économique et standardisée possible, a été réalisée : des compétences dans les domaines des mathématiques ainsi que dans les domaines de la compréhension orale et écrite en allemand et en français. Dans le test de mathématiques, les exercices sont attribués aux domaines de compétence « nombres et opérations », « espace et formes » et « grandeurs et mesures ». Les domaines de compétence de processus sont les « compétences de base spécifiques » et « résolution de problèmes d'arithmétique ». Les tests linguistiques globaux se composent pour leur part, des sous-compétences « repérer les informations d'un texte et les exploiter » et « mobiliser des techniques et des stratégies de lecture, analyser et interpréter ».

Depuis l'année scolaire 2022/2023, les compétences en mathématiques sont évaluées dans les écoles publiques internationales. Depuis 2023/2024, d'autres tests de compétences (p. ex. compréhension orale en langue d'alphabétisation) sont administrés dans les classes P1/Stage 1 sous la forme de prétests afin de vérifier l'adéquation du contenu, le format et la faisabilité des tests de compétences. Cette collecte de données sous forme de prétests ne permet donc pas (encore) de communiquer des résultats.

Développement des items

Les ÉpStan sont des tests standardisés qui passent par un grand nombre d'évaluations qualitatives et quantitatives. Ces évaluations sont nécessaires pour comparer les performances des différents types d'enseignement et pour les suivre dans le temps. Les exercices utilisés dans les ÉpStan (appelés items) sont élaborés par des enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire au Luxembourg, en coopération avec des collaborateurs scientifiques du LUCET et du MENJE. Outre un processus

de révision en plusieurs étapes, les items sont soumis à un prétest. La qualité des exercices est alors contrôlée de manière ciblée. Seuls les items testés de manière approfondie ont été intégrés dans le test principal. L'inconvénient de cette procédure réside dans le fait que les enseignant·e·s n'ont qu'un aperçu superficiel des exercices proposés. Cela s'explique par deux raisons : D'une part, les items doivent être comparables entre eux pour que les résultats des différentes années soient aussi comparables. Les items nécessaires à cet effet ne peuvent pas être publiés, étant donné qu'ils seront également utilisés les années suivantes. L'utilisation récurrente des items, appelée ancrage, a pour conséquence de permettre la comparaison des résultats dans le temps. D'autre part, le développement des items, comme décrit ci-dessus, est très laborieux. Si une grande partie des items de chaque année était publiée, cela signifierait un travail supplémentaire difficilement réalisable.

Standardisation et format d'items

Pour permettre des comparaisons de performances entre les types d'enseignement et dans le temps, des tests standardisés (tels que les ÉpStan) sont nécessaires. Contrairement aux tests non standardisés, les tests standardisés sont en mesure de garantir des critères objectivement comparables pour chaque élève de chaque année scolaire.

La structure, le contenu du test et son administration, ainsi que la correction sont soumis à des consignes strictes. Un biais subjectif, tel qu'il peut se produire par exemple lors de travaux en classe, est ainsi évité. Une correction objective est facilitée par l'utilisation de questions à choix multiples ou d'items comportant des possibilités de réponse très limitées, comme des chiffres ou des mots isolés. Ces items dits fermés ou semi-ouverts garantissent une évaluation uniforme, ce qui ne peut être garanti qu'au prix d'un effort considérable dans le cas de questions ouvertes auxquelles on répond par un texte libre. Le format de réponse fermé facilite en outre une saisie informatisée des données. Cela a l'avantage de permettre une évaluation et par conséquent, une communication des résultats qui peut se faire plus rapidement. Ainsi, au niveau du secondaire, les ÉpStan sont administrées sur tablettes et ordinateurs, et, au niveau du fondamental, les enseignant·e·s notent les réponses des élèves dans les masques de codage numériques et selon un schéma de correction bien défini. Les formats de réponse ouverts offrent l'avantage de fournir des informations exploitables à des fins diagnostiques et sont donc, à juste titre, très appréciés par les enseignant·e·s. Toutefois, ils ne sont pas compatibles avec l'objectif d'une évaluation aussi standardisée et objective des performances : ils nécessitent une correction par des codeur·euse·s spécialement formé·e·s et sont donc onéreuses en temps et en argent. Étant donné que même les formats de réponse fermés et semi-ouverts, développés sur une base scientifique, permettent d'évaluer un large éventail de compétences complexes, telles qu'elles sont définies dans les standards de formation et au niveau des *socles de compétences* les ÉpStan se basent exclusivement sur ce type de formats.

Questionnaires

Les questionnaires élèves servent à recueillir des informations importantes sur le contexte familial, le parcours scolaire, la motivation à apprendre et le climat scolaire et le climat de classe. Au niveau de l'enseignement fondamental, un questionnaire parents permet de recueillir des informations supplémentaires sur le milieu socio-économique de l'enfant que nous ne pouvons pas recueillir de manière fiable par le biais du questionnaire élèves. Toutes les informations sont analysées de manière pseudonymisée. À aucun moment, le MENJE ou le LUCET ne peuvent associer les données des questionnaires à des élèves ou à des parents ayant participé aux ÉpStan. Les informations sur le contexte familial sont nécessaires pour pouvoir effectuer des analyses statistiques de la « comparaison équitable » qui seront incluses dans le rapport de classe. La « comparaison équitable » tient compte de l'influence des différentes caractéristiques des élèves. Il s'agit de répondre à la question dans quelle mesure les différences de performance entre les classes vont au-delà de ce qui peut être statistiquement attendu en raison des différences dans la composition de la population d'élèves. En comparant le profil de performance de sa classe par rapport à des classes de composition socioculturelle et socioéconomique comparable, les enseignants qui travaillent de manière très efficace dans des conditions « difficiles » peuvent obtenir un feedback positif et scientifiquement fondé sur les performances de leur classe.

Rapports des résultats

Les analyses des données collectées sont publiées dans une série de rapports à différents niveaux. Au niveau de la classe, les titulaires de classe, ou bien les enseignants responsables de la matière évaluée, reçoivent un retour sur le niveau de performance de leur classe ainsi qu'un feedback sur les résultats de chaque élève (*niveau individuel*). Au fondamental, les président·e·s d'école et la *direction de région* reçoivent un résumé des résultats de leur(s) école(s) en comparaison avec l'ensemble des autres écoles luxembourgeoises (*niveau école*). Au secondaire, les résultats au niveau école sont mis à la disposition des directions d'école. Les résultats au niveau des écoles sont en outre mis à disposition de la *Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative* du MENJE. Enfin, le *Dashboard ÉpStan* résume les résultats au niveau du pays (*niveau national*). Ce Dashboard ÉpStan est mis à disposition de toute personne intéressée et peut être consulté via le site Internet <https://dashboard.epstan.lu>. En aucun cas, des conclusions sur les niveaux inférieurs ne sont possibles ; ainsi le rapport national ne dévoile aucun résultat des établissements scolaires, et les rapports « école » ne permettent ni de connaître les résultats de classes particulières, ni d'identifier un·e élève au niveau individuel.

En résumé, les ÉpStan contribuent à réaliser une évaluation à grande échelle du système éducatif luxembourgeois. Pour y parvenir, les ÉpStan se caractérisent par :

- Un focus sur le système éducatif luxembourgeois et ses spécificités,

- Une large couverture de matières visées: mathématiques, allemand et français ainsi que des questions sur le climat scolaire et la motivation à apprendre,
- Une communication des résultats par le biais de données statistiques représentatives à l'échelle du pays, au niveau des élèves, des classes, des établissements scolaires et au niveau national.

Protection des données

Conformément aux directives du RGPD, la protection des données est assurée par une procédure de pseudonymisation. Pour chaque test, tous les élèves reçoivent un code unique composé de lettres ou de chiffres permettant de préserver leur anonymat. Seul ce code est utilisé par l'Université du Luxembourg lors de l'analyse des épreuves et des questionnaires. Pour que l'Université puisse observer l'évolution des élèves au fil des années, tout en préservant leur anonymat, chaque élève reçoit en plus un numéro d'identification unique et permanent. La société itrust consulting s.à.r.l a été mandatée comme *Trusted Third Party* (TTP) pour conserver de façon sécurisée les « clés » permettant d'associer les numéros d'identification aux élèves. Cela permet de garantir que le LUCET ne puisse pas connaître l'identité des élèves et que le MENJE ne puisse pas avoir accès aux résultats individuels des élèves. Pour que les titulaires de classe et les enseignants de la matière évaluée puissent identifier les résultats des élèves de leur classe, ils/elles reçoivent une liste permettant d'associer les élèves aux codes composés de lettres ou de chiffres. Ni le LUCET ni le ministère n'ont accès à cette liste, car elle est uniquement accessible aux coordinateurs d'ÉpStan via itrust consulting.

Merci pour votre coopération !



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Luxembourg Centre for
Educational Testing (LUCET)